

VOYAGE AU COEUR DES PROJETS 2023

Budget de cofinancement 2021- 2027

FSE+: 749. 501. 793€*

AMIF: 28.473.680,33€*

*Hors assistance technique

Agence Fonds social européen

Place communale, 8

1160 Bruxelles

0032 2 234 39 40

www.fse.be

communication@fse.be



Cofinancé par
l'Union européenne



Wallonie



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES



Les programmes FSE+ et AMIF en chiffres – année 2023

Nombre de projets FSE+ : 426

- Priorité 1 : 122
- Priorité 2 : 17
- Priorité 3 : 61
- Priorité 4 : 213
- Priorité 5 : 13

Nombre de projets AMIF : 44

- Mesure 1 : 38
- Mesure 2 : 6

Budget

FSE+ : 131.252.381,73€

AMIF : 5.900.636,32€

Cofinancement

- Région wallonne
- Fédération Wallonie-Bruxelles
- Cocof

Quelques données chiffrées

FSE+

85.353 participant·es

50.404 jeunes

4.792 mises à l'emploi

AMIF

10.022 participant·es

1.924 jeunes

FSE+

Le programme FSE+ 2021-2027 Wallonie- Bruxelles est articulé autour de cinq grandes priorités.

Priorité 1 : améliorer l'accès à l'emploi, renforcer la création de son propre emploi/activité et promouvoir l'apprentissage tout au long de la vie

Cette priorité vise à soutenir la création d'emplois indépendants, notamment dans les secteurs verts et numériques. Elle propose des formations adaptées aux profils des entrepreneurs, répond aux besoins en compétences du marché et vise à accroître le niveau de qualification pour faciliter l'emploi.

Les actions soutenues sont aussi variées que :

- l'accompagnement des personnes dans la création de leur propre emploi ou souhaitant tester la faisabilité économique de leur projet entrepreneurial
- la validation des compétences et la valorisation des acquis de l'expérience pour contribuer à l'apprentissage tout au long de la vie
- l'acquisition de nouvelles compétences pour s'adapter aux évolutions du marché
- la formation en alternance
- la promotion des métiers, filières et options en lien avec l'orientation tout au long de la vie, y compris les STEAM (qui regroupent la science, la technologie, l'ingénierie, les arts et les mathématiques)

Exemple de projet

Créa-job

Pour un accompagnement personnalisé vers l'auto-crédation d'emploi

Créa-Job offre des services d'accompagnement destinés à ceux qui souhaitent créer ou reprendre une entreprise.

Destiné à tout porteur de projet ayant la volonté de s'installer à titre principal, ce projet favorise la création d'activité et sécurise le lancement d'activité. Le fil conducteur est l'accompagnement individuel. Cette approche globale permet de développer les compétences entrepreneuriales des porteurs de projet tout en poursuivant leur objectif. Chaque aspect du projet abordé forme un tout cohérent, comme les pièces d'un puzzle. Les sujets travaillés varient en fonction des besoins et de l'évolution du projet.

En 2023, créa-job a permis à 60 personnes de créer leur propre emploi ou de s'installer comme indépendant à titre principal ou complémentaire

Priorité 2 : innovation sociale

Cette priorité, basée sur l'initiative des Territoires zéro chômeurs de longue durée vise à favoriser le développement d'initiatives locales pour assurer aux personnes sans emploi depuis au moins 2 ans, qui le souhaitent, de trouver un emploi à durée indéterminée.

L'objectif est de créer des activités qui soient utiles pour le quartier ou le territoire défini pour chaque opération et non concurrentielles avec ce qui existe déjà, en répondant aux besoins qui ne sont pas encore satisfaits. Le but est de faciliter la réinsertion de ces personnes sur le marché du travail.

Cette approche innovante part des besoins des individus et implique une mobilisation des acteurs locaux, avec un lien fort au territoire. L'objectif final est d'offrir des emplois de qualité aux personnes, avec des contrats à durée indéterminée, un régime de travail choisi par la personne et une rémunération décente.

Exemple de projet

Conciergerie sociale

Une initiative d'insertion professionnelle innovante à Liège

La Régie des quartiers de Liège a lancé une Conciergerie sociale dans les quartiers de Droixhe, Saint Léonard et Sainte Marguerite.

Ce projet permet à des personnes éloignées de l'emploi de mettre leurs compétences au service des habitants de ces quartiers précarisés en leur proposant des prestations aussi variées que du brico-dépannage, du nettoyage ou encore de l'aide au déménagement ou au désencombrement.

L'objectif est de créer 46 emplois d'ici 2026. 4 personnes ont été engagées dans le dispositif fin 2023.

Priorité 3 : garantie jeunesse

Les objectifs de cette priorité sont multiples et visent à aider les jeunes à s'engager dans un projet de vie et professionnel. Elle soutient l'insertion des jeunes en les aidant à retrouver le chemin de l'école ou de la formation, à acquérir des compétences, à tester un métier via des stages, à trouver un emploi et à découvrir l'entrepreneuriat. Elle vise aussi à promouvoir des formes d'enseignement plus inclusives favorisant les passerelles entre enseignement ordinaire et spécialisé, mais aussi entre parcours éducatif et vie professionnelle. Enfin, le soutien à la réussite et la lutte contre le décrochage scolaire restent des priorités.

De très nombreux projets sont soutenus tels que des ateliers de pédagogie personnalisée, des circuits découverte des métiers techniques ou encore l'accompagnement de jeunes de l'enseignement spécialisé entre la fin de leur scolarité et leur entrée dans la vie active.

Exemple de projet

Schola ULB

Changer le destin des élèves grâce à l'engagement citoyen des étudiants

Schola ULB asbl, un projet de tutorat, a pour objectif de combattre les inégalités en matière d'éducation tout en ouvrant de nouvelles perspectives aux jeunes. Cette initiative repose sur l'idée que chaque élève mérite une chance égale de réussir, quel que soit son milieu socio-économique.

Ce projet solidaire est rendu possible grâce à l'engagement des étudiants volontaires de l'ULB. Ces tuteurs dévoués offrent un accompagnement personnalisé et bienveillant aux élèves bénéficiaires du programme. Les sessions de travail se déroulent dans des petits groupes conviviaux et studieux, favorisant ainsi un environnement propice à l'apprentissage et à la confiance en soi.

En 2023, ce sont ainsi 199 étudiants tuteurs mobilisés et 974 élèves qui ont bénéficiés des sessions de vacances.

Priorité4 : lutter contre la pauvreté infantile et favoriser l'inclusion sociale

Cette priorité concerne exclusivement les publics plus fragilisés et éloignés de l'emploi.

3 mesures spécifiques soutiennent ces publics :

1. Favoriser l'inclusion vers l'emploi pour les publics fragilisés

Souvent les difficultés liées à la grande précarité tels que les problèmes de logement, de santé mentale ou d'exclusion doivent

trouver une réponse avant de pouvoir amener la personne fragilisée vers un parcours de formation professionnel.

2. Assurer une insertion durable dans l'emploi pour les publics fragilisés

Cette mesure vise à favoriser l'insertion dans l'emploi des publics fragilisés en développant et renforçant leurs compétences, notamment via des préformations, formation de base ou de l'enseignement qualifiant.

3. Promouvoir et renforcer la participation des enfants en situation de pauvreté (dans tous les milieux où l'enfant est accueilli)

L'objectif de cette mesure est de mettre en place des actions qui favorisent la diversité, la mixité et l'inclusion, afin d'accompagner au mieux l'épanouissement des enfants en situation de pauvreté.

Exemple de projet

Lire et écrire – Bruxelles

Autonomiser les personnes peu scolarisées grâce aux compétences numériques

Lire et Écrire Bruxelles aide les personnes peu ou pas scolarisées à s'insérer dans des parcours de formation et d'emploi en développant leurs compétences numériques, devenues essentielles pour l'insertion socio-professionnelle. Offrir un accès aux technologies n'est pas suffisant, il faut former ce public à dépasser ses appréhensions. L'alphabétisation et la formation jouent un rôle capital dans le processus d'inclusion sociale.

C'est pourquoi, Lire et Écrire Bruxelles intègre les compétences numériques dans ses formations pour autonomiser ses publics. Les résultats visés incluent l'acquisition de compétences de base en technologie et une meilleure autonomie dans les démarches en ligne pour les chercheurs d'emploi.

Au total, 396 personnes ont bénéficié de ces actions en 2023.

Priorité 5 : désinstitutionalisation

Cette priorité vise à favoriser l'intégration sociale et la réinsertion des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie dans la société.

Elle offre aux individus la possibilité de vivre dans la communauté, de prendre leurs propres décisions et de participer activement aux activités sociales et économiques de la société.

Cette priorité se décline en 2 actions :

- 1. Autonomie des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie par:**
 - La coordination et le renforcement des services de soutien à la personne ;
 - La mise à disposition d'une aide technique ou d'un équipement spécifique, sans avoir à en faire l'achat complet ou permanent ;
 - L'amélioration de l'accessibilité à des logements adaptés et d'habitats autonomes solidaires et inclusifs prenant en compte les besoins individuels.

2. Offre de services de répit et d'autonomie

Cette action spécifique vise au renforcement de la formation des acteurs du secteur et des aidants proches. Cela pour améliorer les connaissances et les compétences des professionnels du secteur, afin qu'ils puissent mieux répondre aux besoins spécifiques des personnes en situation de handicap ou de perte d'autonomie, et de leurs aidants proches. En renforçant les compétences des acteurs du secteur, l'objectif est d'améliorer la qualité des services offerts, favoriser le maintien des personnes dans leur lieu de vie, et soutenir les aidants dans leur rôle d'accompagnement.

Exemple de projet

La cordiante

Un service d'accueil de jour sous les projecteurs

La Cordiante est un service d'accompagnement pour personnes en situation de handicap mental, situé à Villers-la-Ville dans la ferme abbatiale.

L'objectif de ce projet est de maximiser la stimulation physique et cognitive pour améliorer le bien-être, la santé, l'autonomie, l'autodétermination et l'inclusion sociale des participants.

Leurs actions, principalement en extérieur et en contact avec la nature, se résument par une devise bien à propos : vivre, c'est bouger.

Les activités incluent la culture d'un potager, du bûcheronnage en hiver, avec débardage à cheval, l'entretien de jardins, mais aussi des

activités citoyennes avec des chevaux de trait, telles que le ramassage de poubelles publiques, l'arrosage et le nettoyage des bords de routes.

En 2023, 11 personnes ont suivi la formation cognitive et d'attelage.

AMIF

Le Fonds Asile, Migration et Intégration est un instrument financier de la Commission européenne. Son objectif principal est de soutenir les efforts des États membres de l'Union européenne dans les domaines de l'asile, de la migration et de l'intégration des ressortissants de pays tiers.

Pour la période de programmation 2021-2027

Les actions entreprises pour le volet intégration francophone du financement AMIF visent plusieurs objectifs :

- Faciliter et accompagner le parcours d'intégration des ressortissants de pays tiers par :
 - Le soutien aux formations pour la maîtrise du français
 - L'offre renforcée de modules et d'activités d'initiation à la citoyenneté
 - Un accompagnement personnalisé par des professionnels pour mieux répondre aux besoins individuels, incluant des services de traduction, un appui psycho-social, et l'accès à la validation des savoirs et compétences ;

- Le soutien aux groupes vulnérables, tels que les mineurs non accompagnés et les jeunes ressortissants de pays tiers.
- Développer les compétences des formateurs

Créer des outils, notamment pédagogiques, pour améliorer le parcours d'intégration.

Exemple de projet

Croix rouge de Belgique

Projet de formation en citoyenneté et apprentissage du français

Ce projet se divise en deux volets principaux.

Le volet citoyenneté propose des formations de 10 jours pour adultes issus de pays tiers d'Europe dans différentes langues (français, arabe, dari, etc.) en Wallonie et à Bruxelles. Un volet spécifique est dédié aux jeunes et aux Mineurs étrangers non accompagnés, offrant des formations sur les normes et valeurs, ainsi que de l'interprétariat en certaines langues.

Le volet apprentissage du français quant à lui propose des cours de 100 heures sur 10 semaines, organisés plusieurs fois par an, avec un accompagnement personnalisé.

En 2023, ce projet a accompagné 2.582 personnes.